



Centre de Formation d'Apprentis
Agricole et Horticole des Landes
Centre de Formation Professionnelle
et de Promotion Agricole
2915 Route des Barthes
40180 Oeyreluy



Brevet Professionnel Responsable d'entreprise agricole

Codes ROME : A1414, A1416



Certification préparée

Brevet Professionnel
Responsable d'Entreprise
Agricole
Niveau 4

RNCP38093
Certificateur :
Ministère de l'Agriculture
Date échéance certification :
01/01/2029

Parcours personnalisé

En fonction des pré-requis,
des tests de positionnement
et des diplômes obtenus

Poursuite de formation possible

Consultez notre site internet

Débouchés professionnels et Conditions d'environnement du métier

Devenir salarié responsable
d'atelier en productions animales
ou végétales
S'installer comme chef
d'entreprise agricole

Ce diplôme confère la "capacité
à l'installation".

Plus d'infos :

[https://www.anefa.org/metiers/
grandes-cultures/responsable-
exploitation-agricole/](https://www.anefa.org/metiers/grandes-cultures/responsable-exploitation-agricole/)

Objectifs

La formation du BPREA permet d'acquérir l'ensemble des compétences nécessaires à la gestion d'une entreprise agricole : gestion administrative, technico-économique, financière, commercialisation des produits, communication, gestion des ressources humaines, prise en compte de son territoire, des dynamiques sociales et professionnelles, conduite technique des activités de productions.

Contenu - capacités

C1 - Se situer en tant que professionnel

- Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
- Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation

C2 - Piloter le système de production

- Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements
- Gérer le travail

C3 - Conduire le processus de production dans l'agro-écosystème

- Combiner les différentes activités liées aux productions
- Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions

C4 - Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise

- Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers
- Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique

C5 - Valoriser les produits ou services de l'entreprise

- Commercialiser un produit ou un service
- Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif

C6 et C7 (UCARE)

Valoriser les haies multifonctionnelles dans l'agroécosystème ou
Production de plants et semences ou Transformation de produits carnés ou
Transformation laitière ou Transformation de fruits et légumes

Autres modules

Utiliser les techniques de l'information et de la communication numérique.
Utiliser les outils mathématiques dans les situations complexes de la vie professionnelle et sociale.
Communiquer en situation professionnelle.

Obtention de la certification

Les connaissances sont évaluées en contrôle continu.
Chaque capacité est obtenue de manière indépendante.
Le diplôme est délivré lorsque toutes les capacités sont validées.
Les évaluations se réalisent en situations professionnelles.

Lieu de formation

CFAAH / CFPPA 2915 Route des Barthes - 40180 Oeyreluy

Apprentissage

Formation Adulte

Modalités pédagogiques

Cours théoriques, études de cas, mises en situations pratiques, visites d'entreprises, suivi individuel.

Salle de classe équipée, salle de repos, plateau pédagogique équipé.

Référent handicap chargé de l'accueil et de l'accompagnement des apprenants en situation de handicap. Ensemble des équipes sensibilisé et formé au handicap.

Pré-requis

Comprendre le français.

Utiliser les quatre opérations mathématiques.

Avoir un projet professionnel validé dans le domaine de la production agricole.

Organisation de la formation

La formation se déroule sur 2 ans, à raison de :

- 950 heures de formation au CFA (soit environ 27 semaines/an au CFA)
- le reste du temps en entreprise dont 5 semaines de congés payés annuels

1200 heures de formation en centre et 350h en entreprise.

Rythme : 32h/semaine en centre et 35h/semaine en entreprise

Conditions d'admission

Etre âgé de 16ans à moins de 30 ans
Etre titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP)
Satisfaire aux tests de pré-requis

Être âgé d'au moins dix-huit ans
Satisfaire aux tests de pré-requis

Public - inscription

Public éligible aux conditions du contrat d'apprentissage, selon la réglementation en vigueur.

Remplir la fiche contact disponible sur notre site internet et/ou prendre contact avec le CFA.

Salariés : remplir la fiche contact disponible sur notre site internet pour l'étude du projet de formation.

Demandeurs d'emploi : contacter votre conseiller France Travail ou Mission locale ou Cap Emploi et remplir la fiche contact disponible sur notre site internet.

Conditions de financement et rémunération

En tant qu'apprenti vous serez rémunéré par votre entreprise selon votre âge et votre année de formation.

Rémunération dans le cadre de la réglementation en vigueur selon votre statut

Salariés : possibilité de mobiliser le compte personnel de formation (CPF), le congé de transition professionnelle. Nous contacter.

Demandeur d'emploi : financement possible par le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine

Contacts
Service inscription :

05 58 98 71 38
cfppa.dax@educagri.fr

<https://agricampus40.fr>

